

Note de service

DESTINATAIRES : Tout le personnel, les gestionnaires et les médecins circulant dans les hôpitaux du CISSS

EXPÉDITEUR : Chantal Careau, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, DSIEU

DATE : Le 25 mai 2020

OBJET : **Port de masque ou de couvre-visage dans nos hôpitaux**

En cohérence avec les recommandations de la Direction nationale de la santé publique concernant le port du masque dans la communauté, nous tenons à vous informer que **notre personnel et les médecins devront dorénavant porter en tout temps un masque ou un couvre-visage en tissu lorsqu'ils circulent dans nos trois hôpitaux, et ce, dès leur entrée.**

Puisqu'il est parfois difficile de respecter la distanciation sociale requise dans les déplacements, notamment lors de la routine d'arrivée du personnel clinique et des médecins où les lieux ne le permettent pas toujours (exemple : trajet pour récupérer les uniformes), il est important de respecter cette mesure afin d'assurer la sécurité de tous.

Pour ce faire, dans ces installations, les agents de sécurité postés aux entrées remettront les masques. Veuillez noter que ces masques ne seront peut-être pas de la même qualité que les masques de procédure utilisés dans les milieux de soins. **Le masque remis à l'entrée ne remplacera donc pas les deux prévus par employé/médecin par jour.** Si le personnel ou les médecins qui entrent portent déjà leur propre masque ou couvre-visage en tissu, ceux-ci pourront le conserver pour se rendre dans leur secteur d'activité. De plus, les usagers et toute autre personne désirant un masque pourra également en obtenir un.

Quelques précisions

Hôpital Barrie Memorial : Pour l'Hôpital Barrie Memorial, les employés pourront se procurer un masque uniquement à l'entrée de l'urgence. Ceux entrant habituellement par une autre porte devront penser à prendre un masque avant de quitter le travail, et ce, en prévision de leur prochain jour de travail.

Hôpital Anna-Laberge : Veuillez noter que pour l'Hôpital Anna-Laberge, nous recommandons fortement aux employés de ne plus entrer par la porte située près du quai de livraison puisqu'aucun masque n'y sera distribué. Pour en obtenir un, vous devrez passer par le côté « jardins ». Un agent de sécurité sera sur place en tout temps, pour une couverture 24/7. Les employés de nuit pourront entrer avec la carte d'employé et se procurer un masque auprès de l'agent de sécurité en place.

Rappels pour toutes nos installations

- Bien que cette mesure soit effective actuellement uniquement dans nos trois hôpitaux, nous rappelons que le port du masque ou du couvre-visage en tissu lors de vos déplacements est fortement recommandé à l'échelle provinciale.
- De plus, nous vous rappelons également que le port du masque ou du couvre-visage est requis pour tous nos employés lorsque la distanciation sociale de deux mètres ne peut pas être respectée dans le cadre de leur travail. [Pour en savoir plus, référez-vous au texte suivant.](#)

Nous rappelons à tous l'importance de la **distanciation sociale lors des pauses et repas.**

Merci pour votre vigilance au quotidien face à l'hygiène des mains.

CC